JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN STOETZEL

L'inégalité des revenus

Journal de la société statistique de Paris, tome 119, nº 2 (1978), p. 97-110
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1978__119_2_97_0>

© Société de statistique de Paris, 1978, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

L'INÉGALITÉ DES REVENUS

(Communication faite le 26 octobre 1977 devant les Sociétés de statistique de Paris et de France)

Jean STOETZEL

Président fondateur de l'Institut français d'opinion publique (I. F.O. P.)

L'auteur présente, dans cet article, les constatations relatives à l'inégalité des revenus en France, actuellement et au cours des dix dernières années, qu'il a tirées des déclarations du public recueillies par l'I. F. O. P. On observe, en particulier, que la répartition des revenus suit une loi log-normale et que l'élévation du niveau de vie est associée à la réduction de la distribution inégale des revenus.

The author gives in this paper the results related to the inequality of the incomes in France nowadays and during the past ten years, deduced from public opinion polls realized by the I. F. O. P. These results show, in particular, that the distribution of the incomes is related to a log-normal law and that the increase of the standard of living is linked to the reduction of the unequal distribution of the incomes.

Vous me permettrez de parler comme si je ne savais pas que la question dont j'ai l'intention de vous entretenir ce soir, non seulement soulève de vives passions, mais encore est devenue, depuis que j'en ai proposé le thème à notre Secrétaire général, d'une intense et peut-être partisane actualité. Il s'agit de l'inégalité des revenus.

En 1972, vous avez déjà bien voulu m'accueillir pour m'entendre vous exposer les premiers résultats des analyses objectives que j'avais entreprises sur les abondantes données que recueille l'Institut français d'opinion publique. Je n'y reviendrai pas ici, sauf si vous le souhaitez, au cours de la discussion qui suivra cet exposé.

Comme lors de l'occasion précédente, mais en traitant cette fois de l'inégalité des revenus, je m'enfermerai dans les données dont je dispose, en recourant aux techniques d'analyse les plus simples et les plus classiques de l'art statistique. Je voudrais seulement, dans cette introduction, vous proposer deux observations : la question de l'inégalité des revenus paraît liée à deux ordres de faits qui me paraissent au moins autant psychologiques, ou psychosociologiques si l'on veut, qu'économiques et sociopolitiques : d'une part, les habitudes et désirs de consommation, d'autre part, le statut social.

En ce qui concerne le premier ordre de faits, je crois avoir montré, dans une publication de l'année dernière (1), que les estimations du coût de la vie, sont associées, quand on les analyse selon l'âge des répondants, à quatre postes, repas et consommations pris à l'extérieur, habillement, transport et communications, culture et loisirs, c'est-à-dire en somme à des « besoins » qu'on ne peut qualifier de primaires.

Pour ce qui est de l'inégalité du statut social, il résulte d'une enquête effectuée dans les neuf pays de la Communauté Économique Européenne en mai-juin 1976, que la majorité des personnes interrogées estiment s'être élevées dans l'échelle sociale par rapport à la position qu'y occupaient leurs parents. Mais voici ce que révèle aussi cette enquête.

En moyenne pour chaque échelon social :

1. la position actuelle Y des enfants adultes est une fonction linéaire de la position antérieure X de leurs parents;

2. le coefficient du terme en X de l'équation est inférieur à un, de telle sorte que la variation de Y est plus lente que celle de X;

3. en conséquence, la différence de position des enfants par rapport à la position de leurs parents, très fortement positive aux bas échelons des parents, devient négative aux échelons supérieurs des parents (2).

En d'autres termes, d'une génération à la suivante, tout le monde ne monte pas, loin de là. Certes, les enfants des parents les mieux placés au départ conservent en moyenne, par rapport aux enfants des parents moins bien placés, un avantage proportionnel aux positions de départ. Mais les enfants des parents les mieux placés ont régressé par rapport à leurs parents. Il en résulte que la distance des positions sociales des enfants a diminué par rapport à la distance qui était celle de leurs parents. Celle qui était de 1 à 7 pour les parents entre leurs positions extrêmes (sur une échelle que l'enquête a trouvé être gaussienne) a été ramenée à la valeur de 1 à 1,76 pour leurs enfants.

Il est donc certain qu'en une génération les inégalités sociales en Europe de l'Ouest sont perçues par les intéressés eux-mêmes comme s'étant très fortement réduites.

I. — Les inégalités actuelles des revenus

Qu'en est-il de l'inégalité des revenus? Je commencerai par la situation actuelle et d'abord pour l'ensemble de la France.

1. *Les revenus et le coût des besoins de la vie*, Paris, Institut français d'opinion publique, 1976, 130 pages.
2. Voir « La perception de la misère en Europe », Bruxelles, Commission des Communautés Européennes, mars 1977. Un volume offset, 128 p., plus annexes, p. 31-33.

1. *La situation d'ensemble*

Les données complètes les plus récentes dont on dispose sont celles du deuxième trimestre 1977. Elles concernent 24 442 réponses.

Une première manière d'évaluer les inégalités est de rechercher quelle est la proportion de la population qui se partage la moitié du volume total des revenus. On constate que la moyenne arithmétique (4 121 F par mois) correspond au 40,9e centile de la distribution. En d'autres termes, un peu moins de 41 % de l'ensemble de la population se partagent 50 % des revenus.

Une autre manière utilise les indices de dispersion. Par exemple, le rapport des quartiles, pour le 2e trimestre 1977 est de 2,09. Autrement dit, le moins favorisé du quart supérieur de la population jouit actuellement d'un revenu à peine supérieur à deux fois le revenu du plus favorisé du quart inférieur. Ceci, je le souligne, avant impôts.

Un tableau plus complet des rapports interquantiles est le tableau I.

2. *Les catégories socio-démographiques*

Le tableau II toujours pour la période actuelle, c'est-à-dire pour le deuxième trimestre 1977, renseigne sur la disparité dans la répartition des revenus des différentes catégories socio-démographiques. Il présente deux aspects de cette disparité : la disparité interclasses et la disparité intraclasses. La disparité interclasses est mesurée par l'indice de la médiane des revenus de chaque classe, en prenant pour base 100 la valeur de la médiane dans l'ensemble de la population. La disparité intraclasses est mesurée par le rapport des quartiles, multiplié par cent.

Le tableau II permet un très grand nombre de comparaisons, dont je me contenterai de donner quelques illustrations.

a) *Disparité des revenus selon la profession du chef de famille.* (Première colonne du tableau II.)

La catégorie la plus favorisée est celle des professions libérales et cadres supérieurs, suivie assez loin derrière par les employés et cadres moyens, et la catégorie des commerçants et petits patrons.

Ainsi, la médiane des revenus des professions libérales, etc., catégorie de loin la plus favorisée, est de presque deux fois supérieure (exactement 1,97 fois) à la médiane des revenus des ouvriers.

Pour les employés et cadres moyens, la supériorité par rapport aux ouvriers est 1,27 (un peu plus du quart en plus).

En ce qui concerne la disparité intraclasses (2e colonne du tableau II), on constate qu'elle est particulièrement élevée chez les inactifs. Il s'agit donc d'une catégorie très hétérogène. Mais pourquoi? Elle est constituée en grande partie de personnes âgées. Quand nous aborderons la discussion des disparités dues à l'âge, nous comprendrons mieux ce fait. En revanche, on constate que la disparité chez les commerçants et chez les agriculteurs est la même que pour l'ensemble de la population; et qu'elle descend bien en dessous de ce niveau dans les autres catégories socio-professionnelles.

b) *Habitat et régions*

La médiane des revenus augmente régulièrement avec l'importance de l'habitat, c'est-à-dire le nombre d'habitants dans la localité. Les localités rurales et l'agglomération parisienne présentent les plus fortes disparités interclasses.

Les données par région montrent que la région de Paris est la plus favorisée, mais aussi la plus hétérogène. On remarquera que les régions de province diffèrent peu entre elles, sauf le Sud-Ouest, à la fois dans une comparaison interclasses et une comparaison intraclasses.

c) *Le nombre de personnes dans la famille*

La médiane des revenus augmente avec le nombre de personnes dans la famille, tandis que la dispersion diminue.

Mais ces comparaisons nous éclairent peu, si elles ne sont pas rapportées au nombre d'unités de consommation. Le tableau III établit clairement deux faits : à chaque étage ordinal de la distribution [1], l'augmentation des revenus est inférieure à l'augmentation du nombre des unités de consommation. Mais cette infériorité est d'autant plus marquée que l'étage des revenus est plus élevé : dans chaque catégorie de familles caractérisées par le nombre de leurs membres (catégories lues dans la colonne I), l'infériorité des revenus par rapport aux familles d'une seule personne est plus grande à l'étage du quartile supérieur qu'à l'étage de la médiane, et plus grande à l'étage de la médiane qu'à l'étage du quartile inférieur.

En d'autres termes les familles nombreuses les plus modestes sont moins mal situées par rapport aux personnes seules de niveau de revenu modeste, que les familles nombreuses de revenu élevé par rapport aux personnes seules de revenu élevé.

Tout ceci, je le répète, ici comme dans le reste de cette étude, avant impôt.

d) *Disparité des revenus selon l'âge*

L'inspection, sur le tableau II, de la disparité interclasses et intraclasses des revenus par âge suggère déjà deux idées générales simples : avec l'avancement de l'âge, depuis vingt ans jusqu'à soixante-dix ans et plus, la médiane des revenus s'élève jusqu'à la classe 30-39 ans, pour décroître ensuite; la dispersion dans chaque classe d'âge, en revanche, tend à croître sans cesse et de plus en plus vite.

L'ajustement des modèles quadratiques à ces deux séries de données se révèle satisfaisant (le calcul des X^2 donne pour p les valeurs respectives de 0,90 et $> 0,99$). Il conduit aux conclusions suivantes, toujours vérifiées jusqu'ici :

— La disparité des revenus augmente comme le carré de l'âge (ce qui explique la grande disparité des inactifs relevée précédemment, cette classe comportant plus de trois quarts de personnes âgées de 60 ans et plus);

— La médiane des revenus est aussi une fonction du carré de l'âge, fonction qui admet un maximum. Au deuxième trimestre 1977, ce maximum calculé sur le modèle, se produit à l'âge de 37,6 ans. On se reportera aux figures 1 et 2.

II. — Les changements depuis dix ans

On peut résumer en une seule phrase toutes les observations faites au cours des dix dernières années : depuis dix ans, l'inégalité dans la distribution des revenus a sensiblement diminué en France.

1. *Dans l'ensemble*

D'une série d'enquêtes effectuées à la fin de 1967 et au début de 1968, on peut calculer qu'à cette époque 37,9 % de la population se partageaient la moitié des revenus. L'inégalité

1. Je veux dire à chaque quantile.

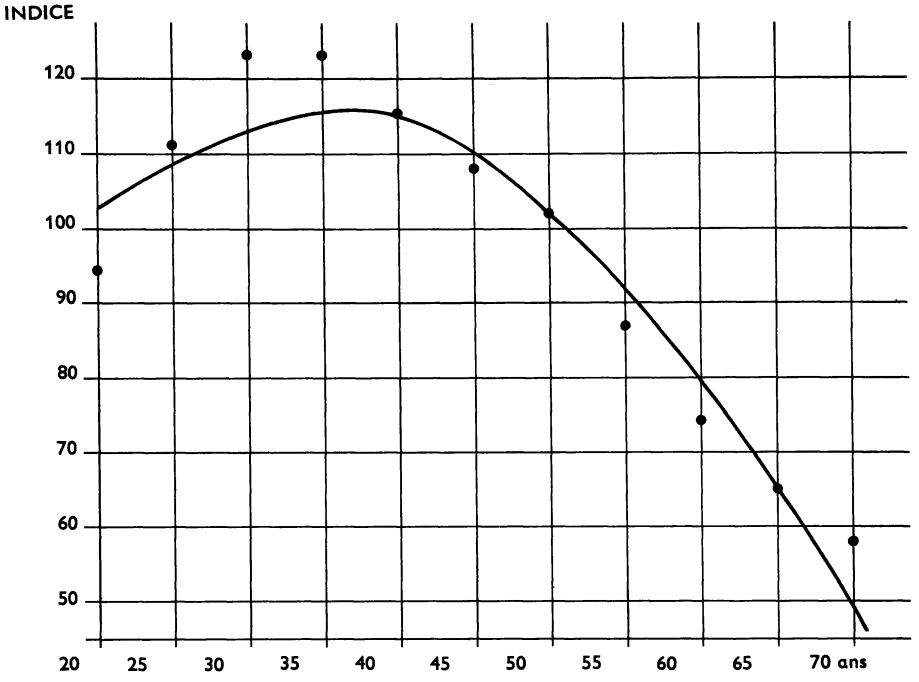

FIG. 1. — Indice de la médiane des revenus par âge. 1977, 2e trimestre

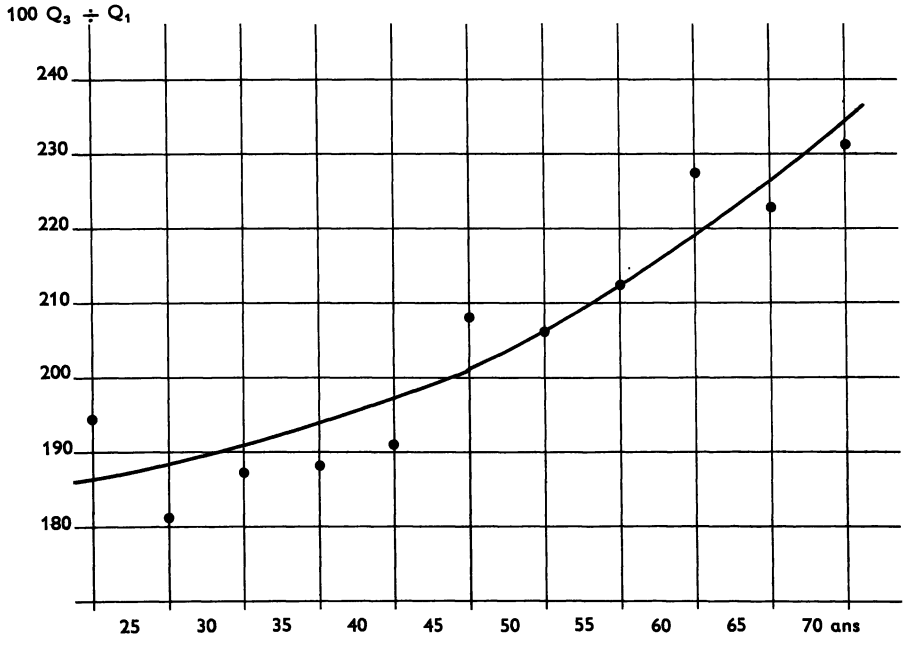

FIG. 2. — Dispersion de la distribution des revenus par âge. 1977, 2e trimestre

globale a donc très sensiblement diminué puisque, on vient de le voir, c'est actuellement 40,9 % qui se partagent la moitié des revenus soit une différence de 3 % en valeur absolue et près de 8 % en valeur relative.

Il est particulièrement intéressant d'étudier les variations des rapports interquantiles pendant cette période de dix ans. Les rapports interdéciles (plus les rapports des demi-déciles extrêmes toutes les fois qu'on a pu les calculer) sont présentés par le tableau IV.

Le tableau montre bien ce qui s'est passé : les rapports ont diminué progressivement, et d'autant plus qu'ils concernent des quantiles plus éloignés de la moyenne. On retiendra en particulier que le rapport des quartiles est passé de 2,37 à 2,09, c'est-à-dire une réduction de 0,118, soit près de 12 % de la valeur il y a dix ans.

On retiendra aussi qu'entre le 95e et le 5e centile, le rapport est passé de 12,15 à 7,38, soit une réduction de 0,3926, c'est-à-dire près de 40 % de la valeur initiale.

2. *Les catégories socio-démographiques*

a) *Changements selon la profession du chef de famille et l'habitat*

Le même phénomène de réduction des inégalités dans la distribution des revenus selon les différentes catégories socio-démographiques s'est produit généralement au cours de la période. C'est ce que montrent les tableaux V et VI qui présentent respectivement la variation de la disparité interclasses (indices de la médiane des revenus) et la variation de la disparité intraclasses (indices de dispersion).

Dans l'ensemble on peut voir sur chacun de ces tableaux que l'éventail des valeurs-indices, lues en colonnes, se réduit avec les années : à la fois les disparités interclasses et les disparités intraclasses diminuent.

Quelques particularités sont à noter toutefois. Je me limite à ce qui me paraît l'essentiel. La position relative des agriculteurs par rapport à l'ensemble n'a pas changé, celle des inactifs s'est améliorée. Toutes les autres se sont rapprochées de la valeur de l'ensemble, et cela d'autant plus que la position était plus élevée initialement.

Quant à la disparité intraclasses, elle a diminué partout, sauf en ce qui concerne la classe des ouvriers, qui est toujours restée inférieure à la valeur de l'ensemble.

b) *L'échelle des revenus selon le nombre de personnes dans la famille*

En ce qui concerne l'échelle des revenus selon le nombre de personnes dans la famille, comparée à l'échelle d'Oxford, je me permets de renvoyer aux données que j'ai publiées en 1976 (tableau X, p. 38, du travail) pour la période 1967-1968, reproduites ici au tableau III A.

On constate qu'ici aussi les disparités ont diminué. Mais cela signifie que la situation relative des familles a empiré d'autant plus qu'elles sont plus nombreuses. On voit ainsi que, de quelque point de vue que l'on se place, la réduction des disparités n'est pas toujours le plus souhaitable.

c) *Changements dans la répartition des revenus selon l'âge*

Puisqu'à chaque moment la répartition de la médiane des revenus selon les âges passe par un maximum [1], l'âge auquel se produit ce maximum est probablement l'indicateur le plus condensé de cette répartition.

Le tableau VII présente les variations de cet indicateur, de semestre en semestre, depuis la période initiale. On voit que l'âge du maximum, après s'être abaissé très sensible-

1. C'est d'ailleurs le cas pour tous les quantiles.

ment, manifeste depuis quelque temps une nette tendance à se relever. Ce fait est à mettre en relation avec une observation qui va être maintenant présentée.

III. — Qui a profité de l'élévation du niveau de vie

On peut estimer l'élévation du niveau de vie en considérant la variation de la médiane des revenus en francs constants. Entre 1964 et 1976, on voit que l'élévation atteint approximativement le coefficient 1,5. Cette variation est exponentielle, est même peut-être un peu plus qu'exponentielle (voir la fig. 3, qui représente à la fois les données d'observations et l'ajustement d'un modèle log-linéaire et d'un modèle log-quadratique).

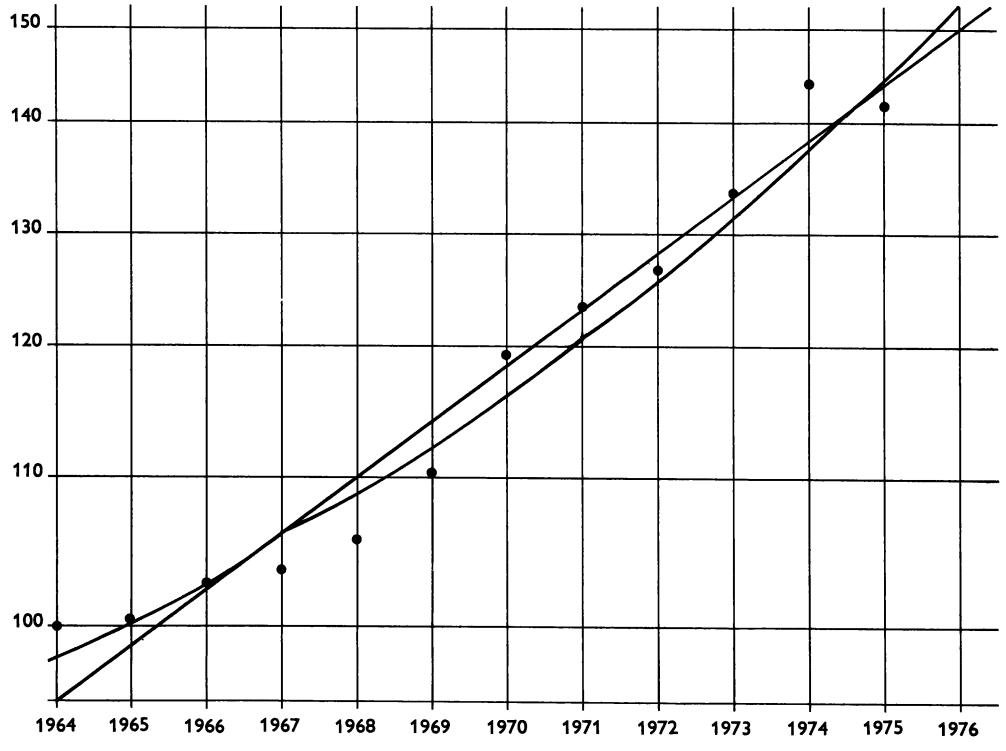

Fig. 3. — Variation de la médiane des revenus en francs constants et modèles

Cette amélioration n'a pas profité également à tous, et là peuvent se manifester de nouvelles disparités.

Le tableau VIII (qui prolonge les tableaux XXVII et XXVII A de mon travail de 1976, p. 73), présente par catégories socioprofessionnelles et d'habitat les coefficients d'élévation du niveau entre 1970 et 1976. On voit que les plus grands bénéficiaires de l'élévation du niveau de vie ont été avant tout les familles habitant l'agglomération parisienne, et aussi celles dont le chef est un agriculteur ou un inactif.

Les plus défavorisés relativement sont ceux qui initialement jouissaient des revenus supérieurs; ils restent en tête, certes, mais leur avantage a diminué.

Les comparaisons rendues possibles par le tableau VIII sont évidemment de nature transversale. L'intérêt du tableau IX est qu'il fournit des données longitudinales, puisqu'elles

SALLES D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES

concernent des cohortes. Il montre quelle a été l'élévation du niveau de vie, au bout de cinq ans, des cohortes de cinq ans d'âge. On voit, dans les deux cas présentés, à savoir entre 1970 et 1975, et entre 1971 et 1976 que l'élévation générale du niveau de vie a été d'autant plus grande que les sujets sont plus jeunes. Au cours de la première période, il était même négatif à partir de 50 ans.

IV — La situation a l'étranger

Telles sont les constatations relatives à l'inégalité des revenus en France, actuellement et au cours des dix dernières années, que l'on peut faire à partir des déclarations du public lui-même recueillies par l'I. F. O. P.

Avant de conclure, je désirerais encore présenter quelques constatations relatives à l'inégalité des revenus à l'étranger, basées sur des données analogues, à la fois dans l'Europe de l'Ouest et dans certains pays du reste du monde.

Le tableau X présente les valeurs de la dispersion et aussi deux indications sur l'âge du maximum de la médiane des revenus. Il y a lieu de remarquer que ces comparaisons ont été rendues possibles par deux faits : d'une part, on a pu constater que toutes les distributions de revenus sont log-normales, d'autre part que pour le Japon, la variation de la médiane des revenus par âge admet pour modèle, comme en France, une forme quadratique.

Conclusion

La répartition des revenus, comme le pensait Pareto, obéit à des lois, que nous devons considérer comme de même nature que les lois de la nature physique. La loi la plus générale, constamment observée dans les pays à économie monétaire, est une loi log-normale.

L'inégalité dans la répartition des revenus s'évalue par la mesure de la dispersion caractéristique de chaque expression numérique observée de cette loi.

Or je crois avoir montré dans un travail antérieur (*Les revenus et le coût des besoins de la vie*, notamment aux pages 28, 29, 53, les figures 8, 8 A et 20) qu'il existe une corrélation négative entre la mesure de la dispersion d'une distribution donnée de revenus, et la valeur centrale de cette distribution.

En d'autres termes, il apparaît bien qu'en fait, dans nos sociétés industrielles, c'est l'élévation du niveau de vie qui est associée à la réduction de la distribution inégale des revenus.

DISCUSSION

M. Malinvaud. — L'idée selon laquelle la croissance économique s'accompagnerait d'une réduction de l'inégalité des revenus est ancienne. Nous disposons aujourd'hui de travaux nombreux faits dans divers pays et nous pouvons faire le point à son sujet. En somme ces travaux confirment que la « loi de Kuznets » s'applique assez bien en moyenne; elle énonce que, lorsqu'on passe des revenus réels les plus bas aux plus élevés, l'inégalité croît d'abord, passe par un maximum, puis décroît. Mais il convient d'ajouter deux remarques. D'une part, « la loi » n'est pas stricte du tout; c'est ainsi que l'inégalité des revenus n'a certainement

pas diminué, et a même probablement augmenté, en France durant les vingt premières années de l'après-guerre. D'autre part, il semble qu'avec le temps le maximum d'inégalité tende à se situer dans une zone de revenus réels de plus en plus élevés. Par ailleurs il s'agit d'un maximum très plat.

Réponse. — L'expérience de M. Malinvaud porte sur une période beaucoup plus longue que la mienne, et c'est pourquoi il doit être remercié de nous en faire bénéficier.

Pour ma part, je me suis référé à ma propre expérience limitée, qui rend possible, en France et dans l'Europe Occidentale, des comparaisons à la fois transversales et longitudinales (ou, si l'on veut du jargon, synchroniques et diachroniques).

Tout ce que je peux dire, c'est que j'ai constaté, dans mes données, une tendance du rapport des quartiles de la distribution des revenus à varier d'une manière inversement proportionnelle à la valeur de la médiane de ces revenus.

J'ai constaté aussi, à l'intérieur des catégories sociodémographiques, une tendance à la décroissance, avec le passage du temps, des indices de la médiane des revenus sur la base de la valeur de l'ensemble, aussi bien qu'une décroissance des rapports interquartiles. Or cette double série de décroissances accompagne une élévation certaine du niveau de vie mesurée par les valeurs successives de la médiane des revenus en francs constants.

M. Desabie. — Les enquêtes auprès des ménages tendent à sous-estimer le niveau moyen et la dispersion des revenus. Ceci vient non seulement des erreurs de déclaration mais de l'effet sélectif des non-réponses. Les ménages qui acceptent de répondre ont en moyenne un revenu plus faible que l'ensemble de la population et leurs revenus sont moins dispersés.

Réponse. — Je serais plutôt disposé à penser que M. Desabie a raison. Mais mon opinion n'est fondée sur aucun fait direct, puisque par définition même, on ne connaît pas la situation des sujets qui refusent de répondre. Les cas de non-réponses posent un grave problème à la recherche sur le terrain, que ce soit dans le domaine économique ou dans le domaine politique.

Cependant, en ce qui concerne le revenu, il n'est pas certain que ceux qui acceptent de répondre ont des revenus en moyenne plus faibles. On peut imaginer qu'un sujet dissimule sa pauvreté autant qu'un autre dissimulera sa richesse. Mais c'est conjecture. L'étude des données d'enquête sur les revenus, en tout cas, montre, dans une comparaison intercatégories portant sur l'âge et la profession, que la médiane des revenus tend à augmenter avec le taux des réponses. Si, en revanche, la dispersion tend à diminuer, le fait n'est lié au taux de réponses que par l'intermédiaire de la valeur des revenus. C'est parce que, comme on le sait, la dispersion tend à varier en raison inverse du niveau des revenus.

Enfin, concernant le comportement des personnes interrogées à l'égard des enquêteurs, on peut se demander s'il est le même quand c'est l'I. F. O. P. qui interroge, et quand les enquêteurs sont ceux de l'I. N. S. E. E. Pour 1971, une enquête de l'I. N. S. E. E. fixait à 22 321 F la valeur de la moyenne des revenus français, alors que l'I. F. O. P. obtenait 23 320 F, valeur voisine, mais supérieure (voir mon travail de 1976, p. 130, note 1).

M. Brichler. — Je suis surpris que le revenu maximal se situe en France à moins de 40 ans. Je pensais que pour les salariés et bon nombre de non salariés, le revenu croissait jusqu'à un âge bien plus élevé.

Réponse. — J'ai parlé de l'âge du maximum de la médiane par âge. L'illusion provient de ce qu'on pense, sans y prendre garde, à des quantiles supérieurs à la médiane. J'ai fait le calcul pour l'année de 1972, où l'âge du maximum de la médiane était de 35,34 ans. Pour le neuvième décile, l'âge du maximum était alors de 39,19 ans. J'ai même montré que l'on peut ajuster une cubique, d'une manière quasiment parfaite, aux âges du maximum des quantiles successifs. Le point d'inflexion de la cubique se situait, pour l'année 1972, vers le 55e centile (voir mon travail de 1976, p. 46 et 47).

Je remercie vivement M. Brichler de m'avoir permis de préciser ce phénomène intéressant de la distribution des revenus par âges.

M. Febvay. — M. Gibrat a demandé si l'écart entre les revenus déclarés par les ménages dans des enquêtes telles que celles de l'I. F. O. P. et les revenus connus par d'autres sources, telles que les documents fiscaux, est assez important pour modifier sérieusement l'appréciation que l'on peut faire des inégalités. N'ayant pas de documentation avec moi ce soir, je ne pourrai pas vous donner d'indications précises, mais vous pourrez les trouver dans une mise au point (« Remarques sur une étude de l'O. C. D. E. concernant la répartition des revenus dans divers pays », Jean Begue, Économie et Statistique, n° 84, décembre 1976) que nous avons faite à la suite d'une étude de M. Malcom Sawyer, publiée par l'O. C. D. E. en juillet 1976. Étude dont certains d'entre vous se souviennent peut-être car elle a, lors de sa parution, soulevé une controverse. En effet cette étude, « La répartition des revenus dans les pays de l'O. C. D. E., a utilisé pour la France une répartition des revenus établie par l'I. N. S. E. E. à partir des documents fiscaux et pour la plupart des autres pays une répartition des revenus déclarés par les ménages dans des enquêtes statistiques sur leurs conditions de vie. Il en résulte que la France y apparaît avec un éventail des revenus plus ouvert que celui de la plupart des autres pays, alors que si M. Malcom Sawyer avait utilisé pour la France également une répartition tirée des enquêtes de l'I. N. S. E. E. auprès des ménages, ses conclusions auraient été nettement différentes : la France serait apparue dans une position voisine de celle des États-Unis, du Canada, de l'Italie et beaucoup moins éloignée de celle de l'Allemagne. Les données de l'I. F. O. P., que vient de nous donner M. Stoetzel, font d'ailleurs apparaître la France dans une position moyenne, entre la R. F. A. et la Grande-Bretagne, voisine de l'Italie. En effet, d'après le tableau IV de M. Stoetzel, le rapport du 3e au 1er quartile est de 2,29 pour la France en 1974-1975; d'après le tableau X, il est de 1,90 pour la R. F. A., 2,55 pour la Grande-Bretagne et de 2,17 pour l'Italie.

En conclusion, il faut être averti du fait que les diverses sources donnent des images très différentes de la dispersion des revenus des ménages et il n'est pas du tout indifférent d'utiliser l'une ou l'autre.

Réponse. — M. Febvay a parfaitement raison de souligner que les seuls comparaisons légitimes sont celles qui portent sur des données recueillies dans des conditions identiques. C'est le cas de toutes les comparaisons, françaises et étrangères, que j'ai cru pouvoir vous présenter.

TABLEAU I

Rapports des revenus atteints par divers centiles situés symétriquement autour de la médiane
(1977, 2e trimestre)

Autour de la médiane	Centiles	Rapports
20 %	soit du 40e au 60e	1,36
40 %	soit du 30e au 70e	1,79
50 %	soit du 25e au 75e	2,09
60 %	soit du 20e au 80e	2,50
80 %	soit du 10e au 90e	4,26
90 %	soit du 5e au 95e	7,38

TABLEAU II

Indice de la médiane de chaque catégorie par rapport à la valeur de la médiane de l'ensemble et rapport des quartiles
(1977, 2e trimestre)

Catégories	Indice de la médiane	Rapport des quartiles
Profession du chef de famille :		
Cadres supérieurs	187	177
Commerçants et petits patrons	114	210
Employés et cadres moyens	121	177
Ouvriers	95	171
Inactifs	64	225
Agriculteurs	68	209
Habitat :		
Localités rurales	80	221
Villes moins de 20 000 habitants	91	193
20 000 à 100 000	100	190
100 000 et plus	105	193
Agglomération parisienne	137	212
Régions :		
Région parisienne	136	220
Nord-Ouest	94	209
Nord-Est	96	191
Sud-Ouest	83	213
Sud-Est	95	198
Nombre de personnes dans la famille :		
Une personne	65	222
Deux	90	215
Trois	114	197
Quatre et plus	113	189
Ages :		
20-24 ans	93	194
25-29 ans	110	181
30-34 ans	123	187
35-39 ans	123	188
40-44 ans	114	191
45-49 ans	108	210
50-54 ans	103	207
55-59 ans	87	212
60-64 ans	73	227
65-69 ans	66	219
70 ans et plus	57	230
Ensemble (valeur de la médiane en francs)	3 597 F	209

SALLES D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES

TABLEAU III

Indices de la médiane des revenus et des quartiles sur la base 1 pour une personne, selon le nombre de personnes dans la famille et comparaison avec le nombre d'unités de consommation

(1977, 2e trimestre)

Nombre de personnes	Médiane	Q_1 (inférieur)	Q_3 (supérieur)	Unités de consommation (*)
Une	1,00	1,00	1,00	1,0
Deux	1,39	1,49	1,44	1,7
Trois	1,76	1,86	1,65	2,2
Quatre et plus	1,75	1,98	1,67	2,7 ou plus

* Selon l'échelle conventionnelle d'Oxford : la consommation d'une personne dans une famille de une personne est comptée pour 1; un adulte s'ajoutant à la première doit être compté pour 0,7; tout enfant est compté pour 0,5.

TABLEAU III A

Indices de la médiane des revenus et des quartiles sur la base 1 pour une personne, selon le nombre de personnes dans la famille et comparaison avec le nombre d'unités de consommation

(1967-1968)

Nombre de personnes	Médiane	Q_1 (inférieur)	Q_3 (supérieur)	Unités de consommation (*)
Une	1,0	1,0	1,0	1,0
Deux	1,9	1,9	1,8	1,7
Trois	2,4	2,7	2,2	2,2
Quatre et plus	2,7	3,2	2,3	2,7 ou plus

* Selon l'échelle conventionnelle d'Oxford.

TABLEAU IV

Rapports interquantiles de la valeur des revenus dans la population française depuis 1967-68

Intercentiles	1967 1968	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977 (2e tr.)
95-5	12,15	—	—	—	10,58	10,16	—	—	7,38
90-10	6,08	6,02	5,92	—	5,84	5,61	5,49	5,32	4,26
80-20	2,97	2,95	2,89	2,95	2,96	2,84	2,86	2,83	2,50
75-25	2,37	2,35	2,33	2,33	2,32	2,29	2,28	2,28	2,09
70-30	1,94	1,93	1,91	1,90	1,90	1,89	1,88	1,89	1,79
60-40	1,37	1,36	1,35	1,36	1,36	1,35	1,36	1,35	1,36

TABLEAU V

Variation de la disparité des revenus interclasses
(Indice de la médiane des revenus)

	1967-1968	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977 (2)
Profession du chef de famille :									
Libérale et cadres supérieurs	262	244	245	283	224	208	215	210	187
Commerçants et petits patrons	140	125	118	117	120	112	117	120	114
Employés et cadres moyens	138	132	134	131	131	125	131	130	121
Ouvriers	114	103	102	100	101	99	102	101	95
Inactifs	54	58	59	56	53	55	58	59	64
Agriculteurs	68	67	68	69	68	67	70	68	68
Habitat :									
Localités rurales	73	75	74	74	73	75	75	74	80
Villes de moins de 20 000 habitants	97	99	97	94	93	94	96	94	91
Villes de 20 000 à 100 000 habitants	113	105	105	106	105	102	103	104	100
Villes de 100 000 habitants et plus	113	109	110	109	112	114	109	107	105
Agglomération parisienne	139	139	143	144	141	141	146	146	137

TABLEAU VI

Variation de la disparité des revenus intraclasses (100 Q_3/Q_1)

	1967-1968	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977 (2)
Profession du chef de famille :									
Libérale et cadres supérieurs	184	—	—	—	184	187	—	—	177
Commerçants et petits patrons	219	223	214	221	219	220	212	209	210
Employés et cadres moyens	183	183	185	186	183	156	180	181	177
Ouvriers	171	172	170	169	171	170	170	172	171
Inactifs	270	267	270	278	270	287	255	250	225
Agriculteurs	217	233	212	209	217	231	215	214	209
Habitat :									
Localités rurales	240	250	236	238	240	256	238	240	221
Villes de moins de 20 000 habitants	215	211	207	207	215	208	209	228	193
Villes de 20 000 à 100 00 habitants	207	214	213	208	207	203	207	204	190
Villes de 100 000 habitants et plus	207	211	204	205	207	205	204	204	193
Agglomération parisienne	232	228	236	243	232	233	221	219	212

TABLEAU VII

Age du maximum de la médiane depuis 1967-1968

1967-68	37,9 ans
1970 I	37,4 ans
II	35,8 ans
1971 I	34,5 ans
II	33,6 ans
1972 I	36,2 ans
II	34,3 ans
1973 I	35,7 ans
II	34,4 ans
1974 I	34,8 ans
II	33,5 ans
1975 I	35,4 ans
II	34,8 ans
1976 I	34,4 ans
II	35,7 ans
1977 I (1)	36,3 ans
(2)	37,6 ans

TABLEAU VIII

Coefficients d'élévation du niveau de vie entre 1970 et 1976 pour les catégories socio-professionnelles et d'habitat

Ensemble	1,22
Professions libérales et cadres supérieurs	1,05
Commerçants et petits patrons	1,17
Employés et cadres moyens	1,20
Ouvriers	1,19
Inactifs	1,24
Agriculteurs	1,24
Localités rurales	1,20
Villes de moins de 20 000 habitants	1,16
Villes de 20 000 à 100 000 habitants	1,21
Villes de plus de 100 000 habitants	1,20
Agglomération parisienne	1,30

TABLEAU IX

Coefficient de variation du niveau de vie en cinq ans des cohortes qui ont eu, au début de la période, les âges indiqués

(Rapport de la valeur de la médiane des revenus, en francs constants, de la classe d'âge à la fin de la période, à la valeur à son début)

Age au début de la période	Coefficient de variation en francs constants entre	
	1970 et 1975	1971-1976
20-24 ans	1,32	1,32
25-29 ans	1,32	1,30
30-34 ans	1,23	1,24
35-39 ans	1,15	1,15
40-44 ans	1,06	1,11
45-49 ans	1,03	1,13
50-54 ans	0,97	1,03
55-59 ans	0,94	1,02
60-64 ans	0,94	1,08
65-69 ans	0,98	1,04

TABLEAU X

Valeurs caractéristiques de la distribution des revenus en divers pays dans la période récente

Pays	Période	Dispersion 100 Q_3/Q_1	Age du maximum de la médiane
CEE :	1974-1975 (I)		
Belgique	—	236	
Danemark	—	258	
République fédérale	—	190	
Grande-Bretagne	—	249	
Irlande	—	255	
Italie	—	217	
Luxembourg	—	188	
Pays-Bas	—	177	
Autres pays :			
Brésil (aggl. Sao Paolo)	1976	331	46 ans*
Espagne	1971 (II)	211	
Madrid	—	293	
Barcelone	—	311	
Japon	1975	192	43,6 ans
Liban	1973	351*	
	1974	298*	

* Valeur peu certaine.